

Réf: Dossier 345434

## Avis de constitution

### SOCIETE « SULFOLAB »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON, Zone Industrielle., Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 02/09/2024 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU, et enregistrés au CEPICI le 03/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SULFOLAB »

Objet : -La fabrication et la commercialisation de produits chimiques à partir de matières premières ;

-L'importation et l'exportation de matières premières et produits divers destinés à la transformation industrielle.

#### ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-La création, l'acquisition ou la location de tous fonds de commerce ou la construction, l'installation, la prise à bail de tous immeubles pouvant servir d'une manière quelconque aux affaires de la société ;

-L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux, pour la réalisation de l'objet social.

-La participation dans toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achats, d'actions, de parts sociales, ou parts d'intérêts, de fusion, d'association en participation, d'alliance ou de commandite.

-Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher aux objets précités ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON, Zone Industrielle., Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M HOJEIJ WAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07720 du 20/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57381/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

